Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

COMMUNIQUE DE PRESSE

ARGAN ANNONCE L'EXERCICE PARTIEL DE L'OPTION DE SURALLOCATION LA TAILLE DEFINITIVE DE L'OPERATION EST PORTEE A ENVIRON 58,1 MILLIONS D'EUROS

Paris, le 23 juillet 2007

L'option de surallocation prévue dans le cadre de l'introduction en bourse de la société Argan a été exercée à hauteur de 66.136 actions au prix de l'offre, soit 15 euros par action, pour un montant de 992.040 euros.

Consécutivement à l'exercice partiel de l'option de surallocation et aux opérations de stabilisation effectuées dans le cadre de l'introduction d'Argan sur l'Eurolist d'Euronext Paris SA, la répartition du capital d'Argan au 20 juillet 2007 s'établit comme suit :

Actionnaires	*Nombre d'actions et de droits de vote détenus*	*Pourcentage*
Public	3 876 136	40,80%
M. Jean-Claude Le Lan	3 019 125	31,78%
Madame Karine Weisse (épouse Le Lan)	34 474	0,36%
Monsieur Jean-Claude Le Lan Junior	514 053	5,41%
Ronan Le Lan	514 053	5,41%
Véronique Le Lan	514 053	5,41%
Nicolas Le Lan	514 053	5,41%
Charline Le Lan	514 053	5,41%
Total	9 500 000	100%

Ce communiqué et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Argan dans un quelconque pays. Les actions Argan n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act de 1933 ») et ne peuvent pas être offertes aux Etats-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement. Argan n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions Argan au titre du Securities Act de 1933, ou de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.
Aucune copie de ce communiqué n'est, et ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

Le prospectus d'ARGAN visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en date du 1er juin 2007 sous le n°07-166, composé d'une note d'opération et du document de base enregistré par l'AMF le 14 mai 2007 sous le numéro I 07-065, est disponible sur simple demande auprès de d'ARGAN -17, rue Beffroy, 92200 Neuilly sur Seine-, sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et sur celui de la société (www.argan.fr).

Contacts / www.argan.fr

ARGAN
Francis Albertinelli
Tél : 01 47 47 05 46
E-mail : contact@argan.fr

ACTIFIN
Laetitia de Froissard / Ségolène de Saint Martin
Tel : 01 56 88 11 14
E-mail : ldefroissard@actifin.fr